

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

*Nombre de conseillers municipaux en exercice* : 19

*Etaient présents* : Roseline PHILIPART, Thierry PINEAU, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Delphine MERLET, Marie-Jeanne GODET, Stéphane BARBARIT, Mélanie PETITEAU, Clément RECROSIO,

*Excusés* : Florence de CHABOT TRAMECOURT qui a donné pouvoir à Marie-Jeanne GODET, Pascal LALLEMAND qui a donné pouvoir à Thierry PINEAU, Sonia CHENOUARD qui a donné pouvoir à Valérie CHENU, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT, Séverine RIPOCHE

*Date de convocation* : 9 mars 2023

M. Clément RECROSIO a été désigné secrétaire de séance

N°1/16.03.23

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

- *Commune*

Libellés	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	971 210.74	1 419 139.69		
<b>Résultats fonctionnement</b>		<b>447 928.95</b>		
Section d'investissement	850 475.40	1 017 669.64	1 569 092.00	1 514 000.00
<b>Résultats d'investissement</b>		<b>167 194.24</b>	<b>55 092.00</b>	

Le compte administratif 2022 présenté par Mme le Maire est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

- *Lotissement des Musiciens*

Libellés	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	39 578.13	56 659.08		
<b>Résultats fonctionnement</b>		<b>17 080.95</b>		
Section d'investissement	0.00	0.00		
<b>Résultats d'investissement</b>				

Le compte administratif 2022 présenté par Mme le Maire est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

- *Lotissement des Musiciens 2*

Libellés	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	129 760.87	0.55		
<b>Résultats fonctionnement</b>	<b>129 760.32</b>			
Section d'investissement	0.00	0.00		
<b>Résultats d'investissement</b>				

Le compte administratif 2022 présenté par Mme le Maire est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 17 mars 2023

Le Maire

Roseline PHILIPART

Le Maire

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;  
• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, 6 rue de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

